



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation au Japon après le séisme du 18 juin 2019

Question écrite n° 21074

Texte de la question

M. Jean-Marie Sermier interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur le puissant séisme de magnitude 6,8 sur l'échelle de Richter, qui a frappé le Japon le mardi 18 juin 2019. L'agence nationale de météo japonaise a levé le risque de propagation d'un tsunami pouvant toucher la côte nippone. Les autorités ont par la suite affirmé l'absence de dégâts majeurs et de blessés graves. Si ces nouvelles semblent rassurantes, il souhaiterait un bilan de la situation. Il lui demande notamment si des ressortissants français figurent parmi les blessés légers.

Texte de la réponse

Le séisme du 18 juin est survenu à faible profondeur (14km) au large de la préfecture de Yamagata, située au nord-ouest de l'île d'Honshu. Les secousses ont été fortement ressenties sur l'île. Les informations disponibles sur le bilan humain font état de 27 blessés (17 dans la préfecture de Yamagata, 4 dans la préfecture de Niigata, 4 dans la préfecture de Miyagi et un dans la préfecture d'Ishikawa). Les dégâts matériels concernent des dommages structurels aux bâtiments. Aucun Français ne figure parmi les victimes. Le Centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des affaires étrangères comme l'ambassade de France à Tokyo n'ont pas reçu de signalement concernant des compatriotes en difficulté.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Sermier](#)

Circonscription : Jura (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21074

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 juillet 2019](#), page 6007

Réponse publiée au JO le : [30 juillet 2019](#), page 7155